



ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

PRENEZ AVIS QUE le règlement mentionné ci-dessous, adopté par le conseil municipal le 7 octobre 2021, est entré en vigueur le 22 octobre 2021, date de la délivrance du certificat de conformité à son égard émis suite à l'approbation par le conseil de la MRC des Laurentides :

- **Règlement (2021)-102-64-1** modifiant le règlement (2008)-102 concernant le zonage relativement au projet La Belle TM-678.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement en communiquant avec le Service du greffe au 819-425-8614 ou au greffe@villedemont-tremblant.qc.ca.

DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que conformément *au Règlement (2019)-170 sur la démolition d'immeubles* le comité de démolition tiendra une séance le **29 novembre 2021 à 8 h 30**, à l'hôtel de ville de Mont-Tremblant situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette séance, le comité statuera sur les demandes d'autorisation de démolition visant les immeubles suivants :

- 1) 473-477, rue de la Forge;
- 2) 1794, route 117.

En raison de la limitation du nombre de places, les personnes qui souhaitent assister à la consultation sont invitées à réserver leur place à compter du 10 novembre 2021 à midi (villedemont-tremblant.qc.ca/consultations). Pour tout besoin d'assistance, communiquez avec le 819-425-8614.

Toute personne désirant s'opposer à la démolition de l'un de ces immeubles doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis ou de l'affichage de celui-ci sur l'immeuble concerné, **soit avant 20 novembre 2021**, faire connaître par écrit son opposition motivée par courrier électronique ou par courrier à l'adresse suivante :

Mme Claudine Fréchette, greffière
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1
cfrechette@villedemont-tremblant.qc.ca

Toute personne pourra, dans les 30 jours de la diffusion de la séance du comité, interjeter appel de cette décision devant le conseil en avisant par écrit la greffière, aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Donnés à Mont-Tremblant, ce 10 novembre 2021.

Claudine Fréchette
Greffière